

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES DE LA VIENNE

Liberté Égalité Fraternité

COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE LA PRÉSERVATION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET FORESTIERS DU 29 juin 2021

Auto-Saisine

DEMANDE

N° de dossier : PC 086 235 20 A 0001

Date de dépôt au Secrétariat de la CDPENAF : 5-mai-21

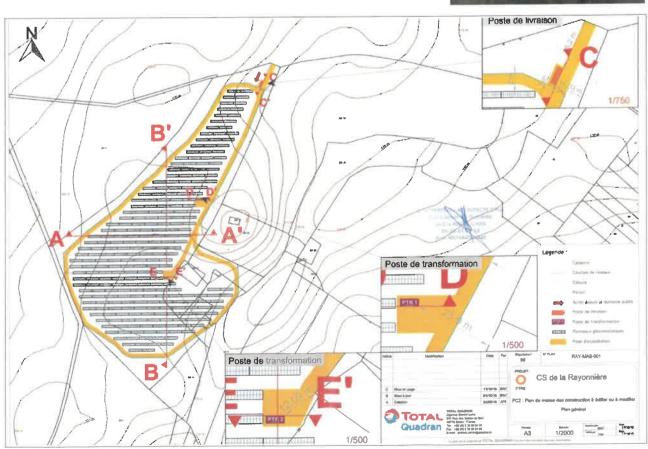
Nom du pétitionnaire : SASU TOTAL QUADRAN représenté par MULLER Thierry - Compléments

Commune : SAINT-MAURICE-LA-CLOUERE Document d'urbanisme en vigueur : PLU Objet de la demande : Centrale solaire au sol

Caractéristiques du demandeur : Qualité du demandeur cest-il propriétaire de la (les) parcelle(s) concernée(s) par le projet de construction/installation : ☐ OUI ☑ NON ☐ N

LOCALISATION DU PROJET





PROPOSITION DE L'ADMINISTRATION au regard de la préservation des espaces agricoles, naturels et forestiers

Favorable

AVIS DE LA CDPENAF DU 29 juin 2021

Avis favorable

16 JUIL. 2021

Pour la préfète de la Vienne et par délégation, Pour le directeur départemental des territoires,

L'adjoint au cher du SEADR

Jacques GIRARDIN